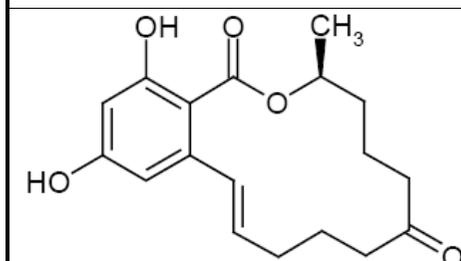




Zearalenone (ZEA)



N° CAS : 17924-92-4

Techniques de détection :

High Performance Liquid Chromatography with fluorometric detection

Classement IARC : Groupe 3
(Not classifiable as to carcinogenicity to human)

Règlement Européen : 1881/2006

LD₅₀ : 20 g/Kg (Oral, souris)
Lethal Dose 50 : dose de substance causant la mort de 50 % d'une population animale donnée

Règlement Grand Ducaux Associés :
Mémorial A N° 176 de 2006

Origine de la molécule : Fusarium spp.

Remarque :

Développement dans les céréales (maïs, sorgho, orge, blé, riz, avoine...), principalement au champ (flore du champ), lors du stockage du maïs en cribs, ou dans l'orge dans la phase de germination au cours du maltage. Ces espèces ont des biologies différentes et sont aussi bien phytopathogènes, saprophytes qu'épiphytes.

F. graminearum
F. subglutinans

1) Danger

Matrice plan pluri annuel:

Céréales (petit déjeuner et pain) / Pâtes / maïs, sorgho, blé

Effet néfaste : 2 (car groupe 3 pour le classement IARC) = EN

La Zéaralénone est une mycotoxine à effet oestrogénique. (Stob *et al.*, 1962) Comme chez toutes les espèces de mammifères, la ZEA interagit avec les récepteurs aux oestrogènes, entraînant un hyperoestrogénisme apparent, incluant une fertilité réduite (Avis EFSA -Q-2003-037).

Niveau de prévalence à calculer : 5 % (directement lié à l'effet néfaste) = NPC

Contribution à la contamination : Variable en fonction de la matrice (Voir planification) = C

2) Prévalence = P

3) Niveau de confiance = NC

4) Intervalle de confiance = IC

Céréales (petit déjeuner et pain) = 3
Pâtes = 2

Céréales (petit déjeuner et pain) = 5
Pâtes = 6

Dépend du calcul de NC

Si NC est inférieur à 7 : IC = 90%

Si NC est supérieur ou égal à 7 : IC = 95%

5) Nombre d'échantillon calculé :
Calcul effectué avec WinEpiscope 2.0
Voir plan pluriannuel

Céréales (petit déjeuner et pain) = 90
Pâtes = 90